



INFORMATIONS MUNICIPALES

MAREIL-LE-GUYON

www.mareil-le-guyon.fr

Décembre 2012

LE MOT DU MAIRE

Les projets qui étaient en devenir il y a douze mois sont pour certains devenus réalité.

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal en février, et permet d'envisager sereinement l'avenir du village.

Au hameau de Cheval Mort, les réseaux aériens (électricité, téléphone, éclairage public) ont disparu du paysage de la route de Montfort, et ont laissé place à un nouvel éclairage public, plus économe et mieux réparti.

Grande Rue, le square de la Liberté a été rénové avec l'aide de Mareillois bénévoles œuvrant dans la bonne humeur en ateliers municipaux. Un grand merci pour leur importante participation.

D'autres travaux ont été réalisés dans le courant de cette année : le Département a effectué le renouvellement de la chaussée de la Grande rue, des travaux d'entretien des berges de la Guyonne ont été menés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Mauldre Supérieure avec éclaircissement de la végétation et élagage d'arbres.

Nous poursuivons ainsi notre programme d'amélioration de notre cadre de vie, et d'autres projets sont en cours de gestation ou attendent les résultats des appels d'offres.

L'appel d'offres des deux premières opérations à réaliser dans le cadre du Contrat rural (amélioration des fonctionnalités de la Maison du Village, réfection du pignon et de l'escalier de l'église) a été lancé, mais s'est révélé infructueux. Il a été relancé, ce qui entraîne inévitablement du retard pour le démarrage des travaux.

Les travaux de voirie décidés dans le cadre du programme triennal de voirie (voir en pages intérieures) sont en cours d'appel d'offres, et nous espérons les voir achevés au cours du premier semestre 2013.

Coté animations, on voit à la lecture des pages de ce bulletin que la vie de notre village a été marquée cette année encore par de nombreuses activités et manifestations. Je voudrais remercier une nouvelle fois toutes les personnes qui s'y impliquent, sans lesquelles notre village ne serait pas aussi vivant.

Daniel LEBAR
Maire de Mareil-le-Guyon

Le Conseil municipal souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année

LE BUDGET 2012

Le budget de la commune se scinde en deux parties, un budget dit de fonctionnement et un budget dit d'investissement.

Le budget de fonctionnement 2012 de 262 934 € se décompose ainsi :

- les charges à caractères général (entretien, honoraires, énergie, télécommunications, etc.) pour un montant de 102 200 € ;
- les charges de personnel pour un montant de 36 568 € ;
- les atténuations de produits pour le reversement au FNGIR (qui est une sorte de « pot commun » des communes du département) d'un montant de 52 000 € ;
- les autres charges de gestion courante (indemnités, subvention, contribution aux syndicats intercommunaux et au Parc Naturel Régional) pour un montant de 71 875 € ;
- les intérêts des emprunts & dettes d'un montant de 290 €.

Les principales opérations du budget d'investissement 2012 sont :

- le programme triennal de voirie avec un montant de 58 000 € en partie sur la fin de l'année ;
- l'enfouissement des réseaux au Cheval Mort pour un montant de 56 000 € ;
- des travaux d'aménagement divers (terrain de jeux, etc.) pour un montant de 3 800 € ;
- les travaux de réfection de la couverture de l'église pour un montant de 16 000 € ;
- la réhabilitation du square pour un montant de 38 000 €.

Les investissements sont en général largement financés (de 30 % à 80 %) par des aides du Département, de la Région, de l'Etat ou de certains opérateurs privés. En ces temps difficile pour les finances publiques, il est important de noter que la commune de Mareil-le-Guyon est très faiblement endettée.

TAUX DES 4 TAXES

Le budget 2012 a été établi en décidant de conserver les taux d'imposition précédents. Les taux votés par le Conseil municipal se composent d'une part communale (inchangée) et de la part départementale (inchangée elle aussi).

Taxe d'Habitation : 12,47 % (dont 6,55 % de part communale)

Foncier Bâti : 9,50 %

Foncier Non Bâti : 38,36 % (dont 36,59 % de part communale)

CFE (Contribution Foncière des Entreprises) : 15,56 % (dont 8,92 % de part communale).

LES TRAVAUX DE RENOVATION DU SQUARE DE LA LIBERTE

Les travaux de rénovation du square de la Liberté se sont terminés à la fin du printemps. La Commission des Fêtes a procédé à son inauguration le dimanche 22 juin, journée également consacrée aux manifestations « Mareil en Fête ». Cette inauguration s'est déroulée en présence de Mme la sénatrice Sophie Primas, représentant M. Gérard Larcher, et de M. Claude Manceau, ancien maire de Mareil-le-Guyon.

Après coupe du ruban symbolique et découverte de la plaque commémorative, élus et participants se sont réfugiés à l'abri de la pluie dans la Maison du Village pour les discours, la visite du musée et... l'apéritif. M. Jean-Pierre Decroix, 1^{er} Adjoint, a relaté l'historique du square et de l'imposant monument funéraire, vestige de l'ancien cimetière. Il a expliqué que, 40 ans après sa création, ce lieu qui commençait à se délabrer, a été rénové à l'initiative des Ateliers

de Mareil, accompagnés de travaux réalisés par une entreprise spécialisée. Ces travaux ont été subventionnés grâce à une aide obtenue par M. le sénateur Gérard Larcher. Dans son discours, Mme la sénatrice Sophie Primas a félicité la commune pour cette initiative et n'a pas oublié de remercier l'équipe des Ateliers de Mareil pour son implication dans ce projet. Elle a souligné l'intérêt pour la commune de cette démarche citoyenne et innovante. M. Claude Manceau a, quant lui, rappelé la plantation de l'arbre de la Liberté lors du bicentenaire de la Révolution française organisé par la commune en 1989. Après les discours, les personnes présentes ont pu visiter l'exposition réalisée par M. Michel Legendre qui retraçait l'histoire du square de la Liberté. La matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié qui fut aussi le signal de départ de la journée « Mareil en Fête ».

La Commission des Fêtes a organisé

Janvier : les vœux du Maire

Le 14 janvier M. le Maire nous a présenté ses vœux pour l'année 2012. Il a durant son discours abordé les thèmes importants tels que la dernière phase du PLU, les divers travaux (voirie, enfouissement des réseaux...), mais également le Contrat rural avec lequel nous allons pouvoir entreprendre des réfections de première urgence dans l'église, et des travaux d'agrandissement et de rénovation dans la Maison du Village et la mairie. Il a également souhaité la bienvenue aux nouveaux Mareillois. À l'issue de ce discours, les personnes présentes ont partagé la galette des rois.

Février : concours de belote

Le 10 février s'est déroulé le concours de belote. Pour cette édition, les joueurs ont pu goûter aux désormais célèbres crêpes mareilloises. Un régal pour tous !

Félicitations à MM. Decroix et Dornier qui ont gagné le concours.

Mars : opération « village propre et balade chocolatée »

Le 25 mars comme depuis plusieurs années s'est déroulée l'opération « village propre et balade chocolatée ». Petits et grands étaient au rendez-vous. Comme chaque année, nous avons pu constater qu'il y avait autant de détritrus dans et aux alentours du village.

À cette occasion, la commune a eu le soutien logistique du PNR. Un représentant a accompagné les participants durant le ramassage. Le PNR avait mis aussi à disposition du public une exposition très intéressante sur les déchets.

Les plus petits ont, le long des chemins, ramassé des figurines confectionnées par Mme Martine Lommis. À leur retour, ils les ont échangées contre des œufs en chocolat.

Avril : Stages de gymnastique et de zumba

À partir du 18 avril et pendant quelques jours pour la deuxième fois, Virgine a concocté des séances de Pilates, de gym douce et de Zumba.

Une quinzaine de participants, hommes comme femmes, ont pris part à ces séances.

Juin : week-end musical :

Le 22 juin, la chorale Crescendo est revenue donner un récital à l'église. Un peu plus de 70 personnes ont assisté à ce concert de chansons diverses et variées. En fin de concert, les spectateurs ont été invités à pousser la chansonnette avec la chorale.

La journée du dimanche 24 juin a débuté par l'inauguration du square de la Liberté. La journée s'est poursuivie par un repas servi sous la tente installée dans le jardin de la Maison du Village. Après avoir dégusté une paella, les convives ont pu écouter différents groupes qui se sont succédés dans l'après-midi. Malheureusement, l'animation musicale et la fin de la journée furent écourtées par les trombes d'eau.

Un grand merci à Jacques Passet qui a passé beaucoup de temps pour monter une superbe buvette.

Octobre

Le samedi 20 octobre à 20 h s'est déroulé à la Maison du Village le spectacle « Voix pour contes celtiques ». Cette création de l'association « les Histoires Poussent » s'est tenue devant une salle archi-comble et décorée pour la circonstance. Une conteuse, cinq chanteurs et un musicien multi-instrumentiste ont conté pendant plus d'une heure des légendes accompagnées de chants celtiques.

Novembre

Le beaujolais nouveau a été célébré le vendredi 16 novembre à la Maison du Village. Depuis trois ans, cette manifestation rencontre un succès grandissant, à tel point que cette année la Commission des Fêtes a refusé du monde par manque de place. La soirée s'est déroulée comme chaque année dans une ambiance conviviale et gourmande... Des amuse-gueules de l'apéritif (très appréciés) au dessert en passant par le buffet de charcuterie et le beaujolais nouveau, les participants ont particulièrement apprécié cette soirée.

Le Foyer Communal

Le 1^{er} juin : Fête des Voisins

Nous remercions le Foyer communal – notamment M. Rémy Gousson et Mmes Estelle Gousson et Véronique Winterheimer – d’avoir organisé avec l’aide de deux anciens Mareillois, M. et Mme Bernillon, une soirée de partage et de bonne humeur pour la Fête des Voisins.

CCAS

Le repas annuel

Le 16 avril a été un grand jour. Le CCAS avait invité tous nos anciens pour le repas annuel, le lieu de rendez-vous étant devant le château de Mareil. La surprise fut totale lorsque le car qui devait les conduire au restaurant ne se présenta pas. A la place, ils ont été accueillis par Stéphane et Sophie Gruwicz, les gérants de Chateauform'. Nos hôtes ont fait découvrir les différentes salles ainsi que les extérieurs du domaine. Le repas a été succulent et fort apprécié dans ce lieu magnifique. Nous espérons que nos anciens garderont un très bon souvenir de cet après-midi.

Le goûter avec la maternelle

Le 3 juillet, nos anciens se sont retrouvés avec les enfants de l'école maternelle autour d'un goûter.

N'oubliez pas tout au long de l'année

Dans le cadre du CCAS, Colette De Gavre et Martine Lommis proposent deux à trois fois par mois, le mardi à la Maison du Village, des goûters et des après-midi jeux pour nos anciens.

BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothécaire, Sylvie Laskri, organise toute l'année des goûters et des animations.

Chandeleur et masques. À la Chandeleur, le 11 février, les Mareillois étaient invités à venir déguster quelques crêpes, et les enfants ont pu réaliser leur masque.

Les œufs de Pâques. Le 31 mars, à l'occasion des fêtes de Pâques, les enfants ont habillé des œufs de gommettes, de perles et d'accessoires divers. Tout cela était très réussi !

Bravo à Sylvie Laskri pour toutes ses idées et son dévouement. Un grand merci également à Luc Laskri. Grâce à son investissement personnel et à ses compétences informatiques, la gestion de la bibliothèque est informatisée.

Les nouveautés de septembre : Des polars (Stephen King, John Grisham...), des nouveaux romans (*Home, L'Armoire des robes oubliées...*), mais également de nouveaux talents (*Marcus*), sans oublier la toute nouvelle DVD-thèque !

L'inscription à la bibliothèque coûte 5 € par an, dans la limite de 15 € par famille.

Les horaires d'ouverture :

- Lundi : de 16 heures à 17 heures
- Mercredi : de 16 heures à 17 h 30
- Samedi : de 10 h 30 à 11 h 30 et de 16 heures à 18 heures

ÉTAT CIVIL 2012 - NAISSANCES

Gianni BUCCI, le 3 janvier

Léa LAUNAY, le 15 mars

Eliot DELACOUURE, le 23 mai

Paul BOURGON, le 26 juillet

Arthur DEBUCQUOIS, le 15 août

Enola COHELEACH, le 27 septembre

Liam GARZON, le 1^{er} octobre

Yannis CARLIN, le 26 octobre

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, parmi ses missions, offre la possibilité de subventions pour les entreprises qui désirent s'équiper de nouveaux matériels, se moderniser... et pour les communes qui rénovent leur patrimoine.

Ainsi, à peine la commune avait adhéré au PNR, qu'une entreprise de Mareil, après dépôt d'un dossier, a bénéficié d'une subvention conséquente pour acheter une machine.

Un dossier pour la rénovation de la maison dite des Voyageurs a été déposé par la Mairie. Cet édifice commence à se dégrader fortement et risque de tomber en ruine s'il n'est pas rénové : rénovation de la charpente et de la toiture, rejointoiement des murs extérieurs, portes à remplacer...

La Mairie va déposer également un dossier pour la réfection du mur de soutènement du lavoir qui présente une lézarde importante.

LES TRAVAUX A MAREIL

L'enfouissement des réseaux

Avec les travaux engagés et terminés route de Montfort, Mareil a 90 % de ses réseaux électriques et téléphoniques enfouis. Ces travaux ont permis également d'améliorer l'éclairage de la route de Montfort et du carrefour de Cheval Mort.

Le programme triennal 2012-2013-2014

Tous les 3 ans, les communes peuvent engager un programme de réfection des voiries, subventionné en partie par le Département (70 % pour les communes de moins de 2 000 habitants). Pour 2012-2013-2014, la commune a décidé, avec l'accord et les conseils de la DDT, d'engager les travaux suivants :

- réfection de la chaussée Chemin de la Croix Messire Jean et amélioration de l'éclairage public ;
- réfection des trottoirs de l'entrée Nord le long de la RD 191 : de l'entrée du village jusqu'au croisement de la RD 191 et de la

rue de Lettrée ;

- réfection des trottoirs sortie Sud : de l'angle de la rue du Pâtis et de la rue du Bout de l'Eau jusqu'à la rue de la Mairie.

L'entretien de la Guyonne

Le SIAMS, Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Mauldre Supérieure, qui regroupe 28 communes, a entrepris *via* une entreprise sélectionnée après appel d'offres l'entretien des berges de la Guyonne (débroussaillage, coupe des arbres trop envahissants, suppression des plantes invasives, des embâcles...). A Mareil, ces travaux se sont déroulés en deux parties, au printemps et cet automne. Si la première s'est bien passée, la seconde a connu quelques aléas après des intempéries (ramassage des broyats et des gros troncs d'arbre abattus différés, chemin en partie dégradé). Après travaux, la Guyonne devrait retrouver son aspect initial à la fin du printemps prochain.

LE SITE INTERNET DE NOTRE VILLAGE : www.mareil-le-guyon.fr

Le site Internet de Mareil-le-Guyon a été lancé début décembre 2008. Après 4 ans, il était bon de le voir évoluer. Outre une refonte interne qui permettra d'améliorer ses fonctionnalités, le site présentera une première page plus dynamique avec, en haut de page, des photos de notre paysage ou des activités du village.

Dans l'ensemble, les contenus des autres pages ne seront pas modifiés, et on y trouvera toujours l'actualité « brûlante » du village, et les informations utiles que l'équipe en charge du site s'efforce de maintenir à jour.

Et n'oubliez pas : pour avoir la météo de Mareil, c'est simple ! Il suffit de cliquer à droite, dans « le coin des Mareillois », à la rubrique « Météo locale ».

UN QUESTIONNAIRE POUR REpondre A VOS ATTENTES

La Commission des Fêtes a glissé un questionnaire dans ce bulletin afin de cerner au mieux vos attentes en matière d'animations et de petits travaux. Cette démarche participative se fera en 3 temps :

1. Réponse au questionnaire à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie.
2. Analyse de l'ensemble des réponses par la Commission des Fêtes.
3. Réunion/débat pour échanger de façon très conviviale autour d'un verre.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Attention, pour pouvoir voter en 2013, il reste peu de temps si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de la commune.

Si vous venez d'arriver à Mareil cette année, ou si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de la commune, vous avez jusqu'au 31 décembre 2012 pour vous inscrire. Cette inscription, effective au 1^{er} mars 2013, vous permettra de voter à Mareil pour les élections organisées en 2013.

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Comme tous les ans, une permanence sera assurée le 31 décembre, de 10 heures à 12 heures cette année, pour permettre les inscriptions jusqu'au dernier jour.

Note : Les Mareillois ayant eu 18 ans en 2012 (ou atteignant cet âge avant le 1^{er} mars 2013) qui s'étaient fait recenser à Mareil à 16 ans sont inscrits d'office sur cette liste. Ils ont reçu un courrier de confirmation de cette inscription.

« DEVENEZ ARPENTEUR »

Dans le cadre des « Plans de Paysage et de Biodiversité », la commission Patrimoine du PNR, après appel d'offres, a sélectionné un projet « Poétique du paysage ». Ce concept propose aux habitants des 11 communes de la plaine de Jouars une démarche artistique inédite : devenez l'un des arpenteurs du projet. Tout habitant, famille ou groupe d'amis est invité à proposer une marche de son choix pour arpenter les paysages de sa commune.

Vous choisissez le point de départ et d'arrivée, le parcours, la durée (2 heures maxi !) pour montrer les lieux importants que vous affectionnez, anodins ou célèbres, qui ont été le cadre de votre histoire personnelle ou de l'Histoire, que vous aimez contempler, qui vous inquiètent, qui vous questionnent... Cette marche sera filmée, photographiée et « croquée ». Vidéo, croquis, dessins cartographiques seront l'objet d'une exposition dans une salle et extérieure sur les lieux de marche, de manifestations au printemps et à l'automne (dates et lieux à préciser).

Pour prendre rendez-vous avec l'équipe artistique entre décembre 2012 et mars 2013 : Sophie Dransart au 01 30 52 09 09 – patrimoine.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

6, rue de l'Hirondelle, 78490 Mareil-le-Guyon

Tél. : 01 34 86 11 03

La Mairie est ouverte :

- le lundi de 16 heures à 19 heures,

- les mardi et jeudi de 9 heures à 11 heures.

Les élus tiennent une permanence pour vous écouter et répondre à vos questions le samedi matin de 10 heures à 11 h 30